

www.landivisiau.bzh

LANDIVISIAU

№139

JUILLET 2024

LE MAG

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE LANDIVISIAU



CONCOURS PENTECÔTE, TRAIT BREIZH

LES CHEVAUX DE TRAIT *à l'honneur!*



VILLE DE
LANDIVISIAU



L'ÉDITO

LAURENCE CLAISSE,
MAIRE

Un été aux couleurs des jeux olympiques !

L'été fait son apparition après quelques semaines de grisaille. Une nouvelle saison qui débute avec certainement pour vous tous tant de cases à cocher sur la grande liste des vacances... un été plein de promesses et de moments à partager avec nos familles et nos proches.

Un été rythmé également avec les jeux olympiques ! L'espace public a revêtu les couleurs olympiques. Notre Ville ne pouvait, comme beaucoup d'autres communes, passer à côté de cet événement national car accueillir ces JO sur l'hexagone est une véritable chance.

Profitons de cette belle occasion pour nous rappeler les valeurs portées par l'olympisme : l'Amitié, le Respect et l'Excellence. Des valeurs qui ne s'appliquent pas seulement aux événements sportifs et qui peuvent exister dans tous les aspects de notre vie : à l'école, à la maison, au travail, dans nos loisirs, dans nos activités culturelles ou sportives. La saison associative 2023-2024 s'achève et je sais combien le tissu associatif local encourage ces valeurs. Je leur adresse tous mes remerciements comme j'ai pu le faire lors de la soirée des associations du 21 juin dernier.

Lorsque le temps de la rentrée viendra, nous reprendrons notre rythme quotidien : nos activités professionnelles ou de bénévoles redémarreront après cette pause estivale, nos élèves reprendront le chemin de l'école.

Alors dans ce quotidien, offrez-vous une bulle de détente, venez découvrir la saison culturelle 2024-2025 : spectacles, expositions, rencontres artistiques, ateliers, concerts... plongez-vous dans la nouvelle plaquette culturelle distribuée dans vos boîtes aux lettres fin août ! Nous vous attendons nombreux à l'ouverture de la billetterie le 2 septembre.

En attendant de vous retrouver, je vous souhaite de vibrer au rythme d'un agenda riche et varié. ■

*À toutes et tous,
je vous souhaite
un très bel été !*



Amitié, respect,
excellence sont
les valeurs portées
par l'olympisme.

SOMMAIRE

3 ENFANCE & JEUNESSE

4-5 VIE CULTURELLE

6-7 CADRE DE VIE

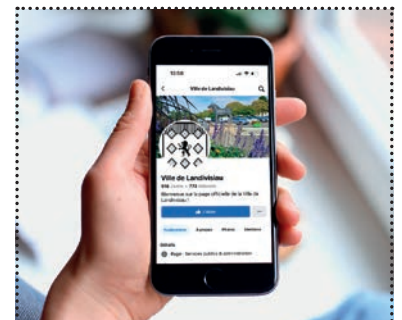
8-9 RÉTROSPECTIVES

10 ENVIRONNEMENT

11 CITOYENNETÉ

12 L'AGENDA

Suivez les actualités de la Ville



Abonnez-vous à la page Facebook

Ville de Landivisiau

Directeur de publication

Laurence Claisse, Maire de Landivisiau.

Photographies

Ville de Landivisiau ;
Ernest J. ; École Sainte-Marie
Lannouchen

Réalisation

Popcorn Communication
Landivisiau.

Distribution le correspondant M. Delaporte.

Tirage 4 900 exemplaires



**LE TRI
+ FACILE**

MAGAZINE





LOCAL JEUNES

ÉTÉ 2024

INSCRIPTIONS, RÉSERVATIONS, PAIEMENT
uniquement sur internet via le Portail Familles

Les inscriptions sont ouvertes !

Raid aventure, visite du phare de l'île Vierge, escape game, accrobranche, confection de smoothies, repas soirée dancefloor, sortie plage, Récré des 3 curés : que de choix !

Connectez-vous dès maintenant sur le portail familles pour inscrire vos enfants (pour les jeunes scolarisés à partir du CM2 de l'année en cours jusqu'à leurs 17 ans). Pour plus de renseignements : rendez-vous sur le site internet de la Ville. Les réservations pour les activités du Local jeunes "juillet 2024" sont ouvertes depuis le 7 juin 2024.



OUVERTURE

> du 4 au 26 juillet
> du 26 au 28 août



RENTRÉE SCOLAIRE

Pensez à vos inscriptions !

Votre enfant fréquentera les services extra et péri-scolaires durant l'année scolaire 2024/2025. Vous devez obligatoirement constituer le "dossier d'inscription unique" sur le Portail familles avant le 28 août 2024.

La campagne de réinscription est ouverte depuis le 14 juin 2024 et l'inscription aux activités 2024/2025 sera ouverte mi-juillet.

DOSSIER D'INSCRIPTION UNIQUE

Le "dossier d'inscription unique" (étape 1) est valable pour l'année scolaire en cours et vous permet d'accéder aux inscriptions (choix de l'activité : étape 2) puis aux réservations (étape 3). Il est obligatoire pour des raisons de sécurité.

Le dossier unique, pour être validé par les services, doit comporter :

- Les informations relatives à votre enfant :
 - Nom, prénom, école/niveau, assurance, régime allocataire...
- Les documents obligatoires :
 - Justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
 - Copie des pages de vaccinations OU attestation médicale indiquant que votre enfant est à jour des vaccinations ;
 - Fiche de liaison sanitaire (à télécharger dans l'onglet "DOCUMENTS" depuis l'accueil du Portail Familles) ;
 - Copie de l'assurance extrascolaire ou individuelle accident de l'année en cours ;
 - Attestation quotient familial CAF si vous êtes famille landivisienne, que vous souhaitez bénéficier des tarifs dégressifs et que votre QF est inférieur à 900 € ;
 - Attestation médicale si votre enfant suit un traitement médical pendant l'accueil ;
 - Justificatif de Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) le cas échéant ;
 - Notification de la Maison Départementale des personnes Handicapées (MDPH) si votre enfant en possède une.

Sans l'ensemble de ces documents, le dossier unique ne sera pas validé.

TARIFS

Le Conseil municipal du 13 avril 2024 a voté, sans augmentation, les tarifs pour l'année scolaire 2024/2025 pour toutes les activités scolaires et/ou extrascolaires.

Les règlements intérieurs des services municipaux et les tarifs sont disponibles dans l'onglet "DOCUMENTS" depuis l'accueil du Portail Familles.

Rappel restauration scolaire

(Groupes scolaires Denis Diderot et Arvor) :

- Tout repas consommé et non réservé sera majoré de 2€.
- Tout repas réservé et non consommé sera facturé avec une majoration de 2€ également.





NOUVELLE SAISON CULTURELLE DEMANDEZ LE PROGRAMME !

**Coscoletto**

Dimanche 22 septembre 2024
17h

Opérette. Péripéties et quiproquos, filtre d'amour et macaronis. **Ébouriffant!** ■

New

Vendredi 13 décembre 2024
20h30

Comédie musicale improvisée.

Une performance pluridisciplinaire (musique, théâtre, chant, danse).

Parfait pour une soirée de fin d'année. ■

**Et si on en parlait**

Samedi 18 janvier 2025
20h30

Comédie. Sincérité, remise en question et auto-dérision. **Une vraie soirée filles!** ■

**Nordine Ganso**

Vendredi 14 mars 2025
20h30

One-man-show.

Un show rythmé et orchestré par la nouvelle pépite du stand-up. ■

**Souffle!**

Dimanche 13 octobre 2024
10h30 & 14h30

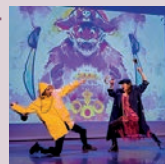
Spectacle immersif, corps, voix & musique.

Une expérience à partager avec vos petits dès 6 mois et à partir de 6 ans. ■

**Mini New**

Samedi 14 décembre 2024
15h

Humour 100% improvisé. Une comédie musicale pour les petits dès 5 ans. **La fête!** ■

**Feeling Soul**

Dimanche 26 janvier 2025
17h

Illusions poétiques, cirque, danse & musique live. Et si la

magie était à portée de main? ■

Alors on a déménagé

Mercredi 7 mai 2025
14h30

Théâtre d'objets, dès 6 ans.

Y a-t-il vraiment un endroit idéal où poser ses cartons? Partenariat CCPL. ■

**Dañsomp ar vro**

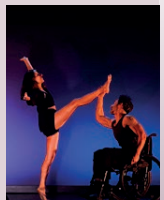
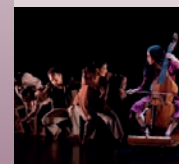
Dimanche 2 février 2025
17h

Danser son pays, la Bretagne, pour dire qui l'on est et savoir où l'on va. Dans le cadre du Breizhtival. ■

**Danse avec moi**

Dimanche 27 avril 2025
17h

Il y a des rencontres qui peuvent changer une vie. ■

**Phénix**

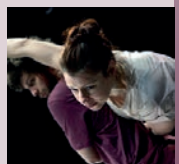
Dimanche 18 mai 2025
17h

Le mariage du hip-hop et de la viole de gambe. ■

D'ici là

Samedi 28 juin 2025
19h

Un duo chorégraphique, poétique et amoureux. ■





Le jeu de l'amour et du hasard



Vendredi 8 novembre 2024 – 20h30
Classique revisité.
Un marivaux de toute beauté. ■

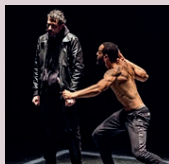
Smile

Vendredi 22 novembre 2024 – 20h30
Théâtre en noir & blanc.
Une plongée dans l'univers de Chaplin. ■



Raging bull

Vendredi 6 décembre 2024 – 20h30
Théâtre danse & musique live.
L'adaptation coup de poing de la vie du boxeur Jake LaMotta. ■



Iphigénie à Splott



Vendredi 28 février 2025 20h30
Tragédie rock'n'roll. Le coup de cœur de la saison! ■

Le jour où j'ai compris que le ciel était bleu

Vendredi 21 mars 2025 20h30
Théâtre. Peut-on être désigné coupable d'un acte dont on n'a pas conscience. ■



Dérailler



Jedi 5 juin 2025 20h30
Théâtre. Quelle est la frontière entre la normalité et l'anormalité? ■

Marianne Laës

Du 13 octobre au 22 décembre 2024
Gravures, peintures & photographies.
Espace Lucien prigent. ■



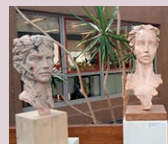
56^e Salon de peinture

Du 9 novembre au 15 décembre 2024
Isabelle d'Arboussier.
Lauréate du grand prix 2023. Hôtel de ville. ■



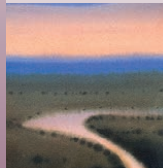
36^e Salon de sculpture

Du 1^{er} mars au 20 avril 2025
Hôtel de ville.
> Cédric Wittebolle.
Lauréat du grand prix de sculpture 2023. Espace Lucien Prigent. ■



- > Roger Joncourt.
Sculpture/Hommage.
Espace Lucien Prigent. ■
- > Hors les murs. Installations artistiques dans la ville. ■

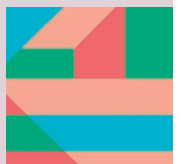
Magali Cazo



Du 18 mai au 27 juillet 2025
Encres & peintures.
Espace Lucien prigent. ■

Journées européennes du patrimoine

Samedi 21 & dimanche 22 septembre 2024



- > Échos du sous-sol.
Création immersive qui fait dialoguer les vivants et les morts.
Départ de la Bibliothèque Mangin. ■
- > An Dour.
L'eau dans tous ses états par les Dañserien Lann Tivizio.
Lavoir de Kerzuguél. ■

Les nuits de la lecture

Vendredi 24 janvier 2025 – 18h30
La boule de neige.
Souvenirs partagés d'un Maroc disparu. Espace Lucien Prigent. ■



Fête de la musique

- Samedi 21 juin 2025 – 18h30
Centre-ville
- > Caravane Juk'Box.
Entrez, entrez, c'est vous qui choisissez la musique! ■
 - > Starship Coppers.
Un show funkadéliquement soul ■
 - > Triwap.
Un trio breton qui sait tout faire : décalé et réjouissant! ■



Abonnez-vous!

FORMULES D'ABONNEMENT

DÉCOUVERTE	LIBERTÉ	PASSION	PASSION +
54 €	90 €	126 €	162 €
3 spectacles dont 1 seul tarif A	5 spectacles dont 1 seul tarif A	7 spectacles dont 2 seuls tarifs A	9 spectacles dont 1 seul tarif A+ et 2 seuls tarifs A





BIENTÔT L'ÉTÉ

LA VILLE PREND DES COULEURS !



Le printemps s'est installé. La météo défavorable a retardé quelques chantiers au sein de la Ville notamment le fleurissement des parterres. Quelques bribes de soleil, l'été approche, la saison est lancée. Les agents sont à pied d'œuvre pour fleurir la Ville et lui faire prendre de jolies couleurs. ■

CABANE À LIVRES

UN COUP DE NEUF !



La cabane à livres installée, rue Bideford, a bénéficié d'un coup de frais. Entre ponçage et peinture, l'ancienne cabine téléphonique a retrouvé sa couleur rouge flamboyante !

Pour les lecteurs avertis et les futurs lecteurs, une deuxième cabane à livres a été créée et installée rue de la montagne. Cette cabane entièrement neuve est passée entre les mains de différents corps de métiers des services techniques : menuiserie, ferronnerie, peinture. Merci à tous de respecter les lieux et les livres mis à disposition. ■



Noan, stagiaire au centre technique municipal, a réalisé les deux personnes des JO. Un travail en collaboration avec Mathieu Le Page.



DES PROJETS

JEUX OLYMPIQUES

LE SPORT S'INVITE À LANDIVISIAU

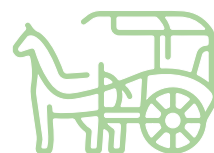
ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL, PRÉPARATION EXCEPTIONNELLE !

À l'occasion des JO, la Ville se mobilise pour vous faire vivre ce moment sportif à chaque détour de rues. Vous découvrirez des anneaux olympiques, des personnages, des décorations sur les vitres des Halles, la mosaïque de plantations, différentes mises en scène sur les ronds-points, des citations importantes dans les parcs, des photos grand format associés aux sportifs... Certaines décorations seront illuminées. La Ville se transforme pour les JO 2024. ■

VALLÉE DU LAPIC

BALADE EN CALÈCHE

Landivisiau arbore fièrement son titre de "Capitale du cheval". Venez découvrir ou redécouvrir la Vallée du Lapic en calèche ! L'été est là et la Ville, en partenariat avec la Maison Familiale et Rurale, vous propose des **promenades en calèche gratuites du 15 juillet au 16 août 2024.**



Gratuit !

Les départs et arrivées se font entre 10h et 12h et entre 13h30 et 15h30 à la Vallée du Lapic, au-dessus du mini-golf. ■



TS POUR TOUS

KERZOURAT

MISE EN SERVICE DU TERRAIN SYNTHÉTIQUE

L'investissement de la Ville pour un montant de 1 357 184 € a permis de réaliser des travaux et de livrer un terrain synthétique tout neuf, prêt à être utilisé.

Le 17 mai 2024, Mme Le Maire et son équipe ont mis en service cet équipement en présence du Landi FC. Cet équipement répond à une réelle attente. Il est livré aux divers sportifs et aux établissements scolaires.

Des règles de bonnes conduites sont à respecter. Vous pouvez dès maintenant, lire le règlement (avant tout accès au terrain) sur le site de la Ville dans l'onglet "actualités". ■



UN GRAND
MERCÌ À VOUS,
UTILISATEURS, POUR
LE RESPECT DE CET
ÉQUIPEMENT
SPORTIF.

© Ville de Landivisiau

BIBLIOTHÈQUE

LE CHANTIER SE POURSUIT

Depuis plusieurs mois, la Bibliothèque Xavier-Grall est en travaux. Extension, réhabilitation, nouveaux aménagements, nouveaux services : vous pourrez prochainement découvrir les espaces d'une bibliothèque flambant neuve ! En attendant, rendez-vous dans la bibliothèque temporaire, rue Général Mangin ! ■



© Ville de Landivisiau

TIEZ-NEVEZ

RESTRUCTURATION DU SITE



© Ville de Landivisiau

La Ville a lancé depuis plusieurs mois l'opération de restructuration du site sportif et de loisirs de Tiez-Nevez. La concertation avec les utilisateurs se poursuit. Mercredi 12 juin, l'équipe municipale et la maîtrise d'œuvre ont reçu les pratiquants des futurs skatepark et pump track. ■



8 MAI 2024

CÉRÉMONIE

Cette année, à l'occasion des 80 ans du débarquement, cette journée rappelant la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie, a été commémorée, exceptionnellement en présence d'un officier de réserve allemand, le lieutenant colonel Stefan Heukeroth-Artman. Un moment de recueillement en présence de jeunes. Élèves de primaire et collégiens ont participé à ce temps fort. ■



SECONDE GUERRE MONDIALE

EXPOSITION

Du samedi 4 mai au vendredi 10 mai, de nombreux visiteurs ont pu profiter de l'exposition à l'Hôtel de Ville, organisée par Monsieur et Madame Jézéquel, dans le cadre du 80^e anniversaire du débarquement. Le public, en particulier les scolaires, ont ainsi découvert du matériel, des tenues militaires, une jeep Willis et biens d'autres objets. ■



RETOUR SUR...

JUMELAGE BAD SOODEN-ALLENDORF

50^e ANNIVERSAIRE



L'année 2024 marque le 50^e anniversaire du jumelage entre les villes de Landivisiau et Bad Sooden-Allendorf. Du jeudi 9 au lundi 13 mai, les Allemands sont venus fêter cet anniversaire. Un programme chargé et apprécié: excursions (visite au château de

Trévarez, à Brest avec la visite des Capucins, Morlaix...), cérémonies religieuses et officielles, soirée officielle avec animation dansante. Ce week-end d'anniversaire a été dignement fêté. ■



SALON GEEK

SUCCÈS DE L'ÉDITION 2024

Star Wars, Harry Potter, Indiana Jones mais aussi rétro-gaming, concours de cosplay, auteurs en dédicaces: il y

en avait pour tous les goûts au Vallon samedi 25 et dimanche 26 mai 2024! Passionnés et curieux de tous âges (plus de 2800 personnes!) ont pu profiter de nombreuses animations: ateliers créatifs, bourse d'échange de cartes pokémon, jeux vidéo, et le plaisir de croiser une multitude de personnages plus surprenants les uns que les autres! Merci aux agents du service culturel ainsi qu'aux agents des services techniques pour leur implication et leur créativité dans l'organisation de cet événement désormais incontournable sur le territoire. ■



CLUB DE BRIDGE

REMISE D'UN DON AU CCAS

François Tanguy, président du club ainsi que Guy Rozec, trésorier adjoint, sont venus remettre un don de 300 € Au CCAS. Merci à eux pour ce soutien! ■





SOCIÉTÉ HIPPIQUE
Pays de Landivisiau
Organisé en partenariat
avec la Société Hippique
de Landivisiau

PENTECÔTE

UN CONCOURS SOUS LE SOLEIL !

Présidé par le Sénateur M. Philippe Paul, le concours de la Pentecôte a pris place, pour une nouvelle édition, sur le Champ de Foire le lundi 20 mai 2024.

Nombreux sont les curieux, amateurs ou connaisseurs à s'être rassemblés autour de cette centaine de chevaux de trait breton. Tout au long de la journée, étaient organisés concours, défilés, spectacle, animations, pour petits et grands ! ■

Une édition réussie grâce au comité organisateur et aux services municipaux de la Ville.
UN GRAND MERCI !



1267

ENTRÉES



SANTÉ SCOLAIRE

OUVERTURE D'UN CENTRE MÉDICO-SCOLAIRE

Ce centre médico-scolaire avec médecin et infirmière scolaire accueille sur rendez-vous, les élèves et leur famille dans le cadre des visites systématiques de santé scolaire ainsi qu'en fonction des besoins spécifiques. Il est situé au 4 rue de la Citadelle. Il s'adresse essentiellement aux élèves de Landivisiau et de la communauté de communes. ■

Prise de rendez-vous

**02 98 21 69 19 ou par courriel:
cms29.landerneau@ac-rennes.fr**



La ville a aménagé les locaux pour y accueillir l'équipe.

EHPAD ST-VINCENT-LANNOUCHEN

AVEC LES ENFANTS, LANNOUCHEN EN FÊTE

Vendredi 31 mai, les élèves de l'école maternelle Sainte Marie Lannouchen, accompagnés de Mme Le Maire, se sont rendus à la maison de retraite pour une visite aux résidents. Les enfants ont profité de l'occasion pour les inviter à la fête de Lannouchen, organisée le 23 juin. ■



DON D'ORGANES

LANDIVISIAU, VILLE AMBASSADRICE

Landivisiau est la première commune du Finistère à devenir ville ambassadrice. Mme Le Maire a signé la charte "Ville ambassadrice du don d'organes" le 11 juin dernier. Landivisiau s'engage dans cette cause. Ensemble contribuons à la visibilité du ruban vert, symbole du don d'organe et couleur de l'espoir ! ■



**TOUS
DONNEURS,
TOUS
RECEVEURS**



RÉSEAU PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

BESOIN DE RACCORDER
VOTRE PROPRIÉTÉ ?

EN LIGNE

Compléter votre demande sur le site internet de la Communauté de Communes : onglet > Ma vie Quotidienne >> Eau et Assainissement >>> Assainissement >>>> Je demande un branchement neuf.

EN IMPRIMANT LE FORMULAIRE

Complétez le formulaire qui se trouve sur le site internet de la Ville (onglet "actualités") et renvoyer celui-ci à :

Communauté de Communes du Pays de Landivisiau
Service de l'eau et de l'assainissement
Zone de Kerven - BP30122 - 29401 LANDIVISIAU
Ou par courriel : eau@paysdelandi.com

À réception du formulaire et des pièces, le dossier est examiné et validé ou non par les services et renvoyé aux prestataires (SAUR pour Landivisiau). ■

Un renseignement ? **02 98 68 42 41**

ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

CONCERTATION DU PUBLIC



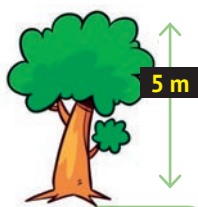
La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 pour l'accélération de la production d'énergies renouvelables (ENR) demande aux communes de définir des zones d'accélération pour les projets d'énergie renouvelable (ZAENR).

Les ZAENR doivent permettre d'identifier les secteurs susceptibles d'accueillir des équipements de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie, etc.) sur notre commune. Elles ne garantissent pas leur autorisation ni le développement de projet, ceux-ci devant, dans tous les cas, respecter les dispositions réglementaires applicables. Les zones d'accélération correspondent à des zones jugées préférentielles et prioritaires par la Ville pour le développement des énergies renouvelables. Elles permettent donc de favoriser les projets des particuliers comme des collectivités. Il revient au Conseil municipal de décider de la proposition de localisation des zones communales d'accélération de production des énergies renouvelable. **Une phase de concertation du public se tiendra du 2 au 27 septembre 2024 à l'Hôtel de Ville auprès de la direction technique cadre de vie en Mairie**, période durant laquelle la proposition communale de zones d'accélération des énergies renouvelables est accessible publiquement par la mise à disposition des cartographies ainsi que d'un registre de recueil des observations (ceux qui le souhaitent pourront également faire part de leurs observations par courriel : landivisiau@landivisiau.fr ou par courrier adressé à l'attention de Madame le Maire). À l'issue de la consultation, ces zones d'accélération des énergies renouvelables seront soumises au référent préfectoral pour arrêt. ■

ENTRETENONS
NOS ESPACES VERTS

ENSEMBLE,
participons
à un cadre de
vie agréable !

Pour un cadre de vie agréable pour tous les habitants de Landivisiau, chacun doit entretenir ses espaces et notamment ses espaces verts. Un arrêté municipal portant sur l'élagage ou l'abattage sur le territoire communal et sur la mise en œuvre de l'amende administrative (500 €) après procédure de mise en demeure est pris dans ce sens.



Arbres, arbustes, haies, branches, racines, doivent être coupés, par les propriétaires, à l'aplomb des voies communales et des chemins ruraux sur une hauteur de 5 m.

Les riverains des voies communales et des chemins ruraux doivent élaguer les branches/arbres qui menacent de tomber sur les voies et chemins

Manquement répétitif ou continu à l'arrêté du maire : amende administrative 500 €

Arbres, arbustes, haies branches doivent être entretenus de façon à ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone

Entretien non effectué par les propriétaires ou représentants : mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception. Toujours pas d'entretien ? La commune effectue l'élagage aux frais des propriétaires riverains



L'article L212-2-1 du CGCT, issu de la loi n°2019-1461 dite "Engagement et proximité", renforce les pouvoirs du Maire en lui octroyant le pouvoir de prononcer des amendes administratives.

BONS GESTES

POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS

1 Regroupement des bacs avant la collecte

Nous vous encourageons vivement à envisager le regroupement de vos bacs avec ceux de vos voisins avant la collecte. Cette démarche réduit les déplacements des camions de collecte, contribuant ainsi à la réduction des émissions de carbone.

2 Orientation des bacs

Lorsque vous disposez vos bacs pour la collecte, veuillez les placer avec la poignée tournée vers la route. Cette simple action facilite grandement le travail des agents et assure une collecte plus fluide et rapide.

3 Évitez les objets encombrants sur les couvercles

Nous vous prions de ne pas placer d'objets encombrants sur les couvercles des bacs.

Des élastiques sont disponibles pour bloquer efficacement les couvercles des bacs jaunes, garantissant ainsi leur fermeture hermétique et évitant les désagréments liés aux différentes tempêtes.

4 Respectez les consignes de tri

Le tri sélectif est un pilier essentiel de notre politique de gestion des déchets. Nous vous rappelons donc l'importance de respecter scrupuleusement les consignes de tri.

5 Sortez vos bacs la veille au soir

Pour garantir une collecte efficace, nous vous prions de sortir vos bacs la veille au soir du jour de collecte et à les ramasser le plus tôt possible après la collecte.

6 Stationnement des véhicules

Il est important que vos véhicules ne soient pas stationnés sur le circuit des camions ou à un emplacement ne permettant pas aux équipes de manœuvrer correctement le jour de votre collecte.

Pour toute question

CCPL: 02 98 68 42 41



REMISE DE LA MÉDAILLE DE L'ENFANCE ET DES FAMILLES

Samedi 25 mai, Mme Dewailly, accompagnée de sa famille, a reçu la médaille de l'enfance et des familles.

Cette médaille récompense les femmes qui ont eu plusieurs enfants et qui les ont accompagnés / qui les accompagnent jusqu'à l'âge adulte. La médaille de l'enfance et des familles est accordée aux personnes (père, mère...) qui ont élevé de nombreux enfants en leur apportant leur dévouement et des soins attentifs. Les personnes désirant recevoir la médaille de l'Enfance et des Familles, doivent déposer leur candidature au C.C.A.S. à la mairie en janvier de chaque année. ■



EXPRESSION DE L'OPPOSITION

DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS

Samuel PHELIPPOT est intervenu avec un élu de Plouvorn à plusieurs reprises en conseil communautaire pour dénoncer les nombreuses illégalités constatées dans le cadre du transfert des compétences eau et assainissement à l'intercommunalité depuis le 1^{er} janvier 2024. Quelques exemples :

- Schéma directeur du transfert de la compétence : passation d'un marché de gré à gré (sans mise en concurrence) avec la SPL Eau du Ponant pour un montant de plus de 713 000 €. Aucune présentation en commission ni délibération en conseil communautaire. Le président signe seul les conventions alors qu'il est aussi un administrateur d'Eau du Ponant !
- Une délibération est adoptée en conseil communautaire pour désigner un suppléant pour représenter la CCPL dans les instances d'Eau du Ponant alors que ce poste n'existe pas ! Cette délibération est illégale.
- Pas de retrait du président de la CCPL (administrateur d'Eau du Ponant) lors des votes. Après nos interventions, il représentera au vote la délibération rectifiée moins de 4 mois après afin d'éviter une probable condamnation pour prise illégale d'intérêt. Malgré nos alertes et la dénonciation des illégalités, une majorité d'élus communautaires, dont tous les autres représentants landivisiens, a validé le procès-verbal dénoncé !
- La dissolution des syndicats gestionnaires de la fourniture d'eau et l'assainissement, avant le transfert à la CCPL, engendre aussi le transfert des provisions pour charges et investissements. Ainsi, c'est pratiquement 1 million d'euros que vous avez payé au travers de vos factures d'eau et qui ont été détournées de leurs usages. En effet, la majorité Landivisienne a préféré détourner votre argent pour financer autre chose que le maintien d'un réseau d'eau de qualité. Ainsi, à l'avenir, vous devrez à nouveau, via vos prochaines factures, réinvestir cette somme pour l'entretien des réseaux d'eau !

Tout autre sujet, le déplacement du monument aux morts. Nous sommes déjà intervenus sur le sujet mais face au refus catégorique du Maire d'un débat, nous ne pouvons pas en rester là. La reconstruction de la place de l'église est programmée l'année prochaine, c'est donc pour les 50 ans à venir qu'il faut se poser la question. Faut-il déménager le monument aux morts ou pas ? Peu importe son opinion, le minimum est d'engager la concertation ! Mme Le maire si vous ne souhaitez pas consulter vos concitoyens alors nous le ferons pour vous.

GRUPE "ENSEMBLE POUR LANDIVISIAU"

Samuel Phélipot, Éliane Auffret, Claude Abiven, Benjamin Ropert

✉ ensemblepourlandivisiau@gmail.com

📘 Ensemble pour Landivisiau

COLLECTE ALIMENTAIRE

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES



Dans le cadre de sa politique sociale d'accompagnement des personnes en difficulté, le Centre Communal d'Action Sociale de Landivisiau organisera la collecte alimentaire **le vendredi 6 septembre 2024** dans les différentes grandes surfaces landivisiennes.

Si vous souhaitez vous investir pour aider à collecter des produits alimentaires, vous pouvez vous inscrire auprès du CCAS pour tenir une permanence de 2 heures dans les magasins. ■

Renseignements

CCAS de Landivisiau 02 98 68 67 38

SEMAINE BLEUE



Bouger ensemble... pour entretenir la flamme !

Comme chaque année, la Ville s'associe aux partenaires du territoire pour proposer des actions lors de la "Semaine bleue" du 30 septembre au 6 octobre 2024. La "Semaine Bleue" concerne les plus de 60 ans et les aidants ou proches d'une personne de plus de 60 ans. ■



AUX URNES, CITOYENS LANDIVISIENS !

À l'heure où nous rédigeons notre article pour le numéro de l'été du "Landi Le Mag", il s'est passé à peine une semaine depuis les élections européennes.

Nous sommes 3 élus d'une commune du Finistère, le point extrême de l'Europe et pourtant, nous ne pouvons rester indifférents aux résultats de ces dernières élections qui auront forcément des répercussions sur nos vies.

Nous devons faire de cette période critique, un moment fécond en mettant les Français face à leur responsabilité.

Réfléchir à ses convictions profondes pour son pays, pour sa commune, pour l'avenir des jeunes générations. Et surtout, aller voter pour exprimer ses convictions, pour être acteur du monde dans lequel on vit. Et pas à côté. Le taux d'abstention reste élevé au niveau national et également à Landivisiau.

Le scrutin des élections législatives définira le prochain 1^{er} ministre et son gouvernement. Il en découlera un positionnement de la France en terme de politique nationale mais également internationale.

Voter, c'est aussi s'assurer que votre choix sera viable à long terme.

Pour revenir au niveau local, soyez rassurés de notre engagement à défendre la démocratie, à défendre les besoins des Landivisiens. Cette démocratie est régulièrement bafouée au conseil municipal quand tout se décide en catimini sans même prendre l'avis des habitants de notre ville.

Nous restons à votre écoute, répondrons à vos questions et sollicitations. Vous pouvez nous en faire part en nous écrivant à l'adresse : « eol.landivisiau@gmail.com ».

Nous vous souhaitons de passer un bel été avec une météo plus clémente...

GRUPE "UN ESPRIT D'OUVERTURE POUR LANDIVISIAU"

Gaëlle Martineau, Gilbert Meudec, Florian Desbans

« Un Esprit d'Ouverture pour Landivisiau » notre adresse :

✉ eol.landivisiau@gmail.com

📘 FB, Instagram ou YouTube : eol landivisiau

L'AGENDA



Landivisiau

se met aux couleurs des Jeux Olympiques: citations dans les parcs, silhouettes sur les ronds-points, les services de la Ville ont mouillé le maillot!

PROGRAMME SPORTIF À LA BIBLIOTHÈQUE.

6 et 10 JUILLET

BIBLIOTHÈQUE XAVIER GRALL

17h • Quiz animés mangas sportifs : venez tester vos connaissances entre amis, en famille ou seul avec l'application Kahoot. Petites surprises pour les meilleurs. **À partir de 12 ans, gratuit sur inscription** au 02 98 19 59 35

9, 10, 16 et 17 JUILLET

BIBLIOTHÈQUE XAVIER GRALL



Histoires pour les p'tites oreilles (0-3 ans) : "Bon appétit Monsieur Lapin" Rachelle s'est lancée dans la création de tapis à histoires. Nous aurons le plaisir de raconter avec elle sa première réalisation d'après le célèbre album de Claude Boujon. **Entrée gratuite sur inscription** au 02 98 19 59 35

Du 9 au 24 JUILLET

BIBLIOTHÈQUE XAVIER GRALL

"Partir en livres" : les jours de beau temps, les abords de la bibliothèque se transforment en terrasse estivale. Des jeux de société et des coloriages collectifs et individuels seront proposés ainsi que des sirops pour se désaltérer et des chaises longues pour bouquiner... **Entrée libre et gratuite** aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.

Du 9 au 24 JUILLET

BIBLIOTHÈQUE XAVIER GRALL

La bibliothèque vous propose de venir jouer à la sélection des jeux du prix "1 livre, 1 jeu" organisé par la CCPL. Chaque jour un jeu de chaque sélection sera mis à la disposition du public. **Entrée libre et gratuite** aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.



Du 9 au 24 JUILLET

BIBLIOTHÈQUE XAVIER GRALL

"À la recherche de la médaille d'or" : la bibliothèque te propose une **chasse à la médaille** d'après le livre éponyme de Romain Gallissot et Lionel Serre. Des badges ou des magnets à l'effigie de "Partir en livres" à gagner. Participation libre et gratuite aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.



10 et 17 JUILLET

BIBLIOTHÈQUE XAVIER GRALL

Histoires pour les grandes oreilles (à partir de 3 ans) : **C'est du sport!** Il était une fois, deux fois, trois fois... des histoires sportives. **Entrée gratuite sur inscription** au 02 98 19 59 35

12 JUILLET

ESPACE LUCIEN PRIGENT

10h30-12h • Atelier démonstration de Qi Gong. Sur inscription au 02 98 68 67 63.

14 JUILLET

KREAC'H KELENN

Le Comité des fêtes prépare le 14 juillet au Parc de Kreac'h Kelenn!

19h-20h30 : initiation à la danse (Rock disco, Madison, Kuduro et Jerusalem)



19h30 : food trucks
21h00 : musique avec orchestre accompagné de danseurs
23h00 : feu d'artifice

17 JUILLET

CENTRE-VILLE

La braderie de l'été organisée par Landi Commerces : vous pourrez arpenter le centre-ville à la recherche de la bonne affaire. Les commerçants vous attendent nombreux!

18 JUILLET

BIBLIOTHÈQUE XAVIER GRALL



10h • Cinévacances "The First Slam Dunk" : Film d'animation japonais de 2023, durée 2h04. **À partir de 8 ans, sur inscription** au 02 98 19 59 35

Jusqu'au 28 JUILLET



ESPACE LUCIEN PRIGENT
Exposition Sources de Marie Veyron Bathellier : peintures et installations.

Du 21 au 25 AOÛT

LANDIVISIAU & FINISTÈRE

Route Trait Breizh, compétition internationale de chevaux de trait : 20 équipes venues de toute l'Europe, 300 chevaux de trait et plus d'un millier de compétiteurs se retrouvent en Finistère. Tout public, enfants bienvenus (espace dédié, à la fois pédagogique et ludique, au sein du village).

22 août : course de relais d'attelage, arrivée des attelages sur le champ de foire, de 18h30 à 21h.

24 et 25 août : animations à l'Équipôle du pays de Landivisiau à partir de 10h.



Retrouvez le programme complet sur le site internet www.route-trait-breizh.fr

Jusqu'au 31 AOÛT

BIBLIOTHÈQUE XAVIER GRALL

Exposition des illustrations de Marc Boutavant pour le livre "Chien Pourri aux jeux olympiques". Entrée libre et gratuite aux horaires d'ouverture de la bibliothèque



7 SEPTEMBRE

LE VALLON

Journée des associations de 9h à 15h30.

Jusqu'au 29 SEPTEMBRE

BIBLIOTHÈQUE XAVIER GRALL

Concours de dessin : transforme ton personnage de fiction préféré en dessin manga. Gratuit et ouvert à tous!

Renseignements : www.mediathèques.paysdelandi.com

RETROUVEZ TOUS LES MOIS la publication "Sortir à Landi" sur le site internet page > Loisirs